

Point épidémio régional Spécial COVID-19

Martinique 4 juin 2020

En collaboration avec :

Agence régionale de santé (ARS) Martinique, Médecins libéraux, SAMU Centre 15, SOS médecins, médecins urgentistes, réanimateurs, infectiologues, laboratoires de biologie médicale hospitaliers et de ville, Sociétés savantes d'infectiologie, de réanimation et de médecine d'urgence



























Edito

Qu'est-ce qui est déjà connu de la situation en Martinique?

La situation épidémiologique du Covid-19 en Martinique est stable et les indicateurs de surveillance en ville et à l'hôpital restent faibles. A ce jour, 202 personnes ont été testées positives au virus, le dernier cas autochtone est daté du 25 mai 2020.

Qu'est-ce qui est nouveau dans ce Point pour la région?

La surveillance virologique s'appuie sur le système SI-DEP (système d'information de dépistage), opérationnel depuis le 13 mai 2020 et dont la montée en charge est progressive. Ce nouveau système de surveillance vise au suivi exhaustif de l'ensemble des patients testés en France dans les laboratoires de ville et dans les laboratoires hospitaliers. Actuellement, les données transmises concernent les tests RT-PCR réalisés.

Depuis la levée du confinement, l'ARS en lien avec Santé publique France Antilles et les partenaires locaux, est en charge de l'investigation des clusters (ou foyers de transmission, épisodes de cas groupés). A ce jour, aucun cluster n'a été notifié dans notre département.

Quelles sont les implications de santé publique dans la région ?

La nouvelle organisation pour le contrôle de l'épidémie mise en place depuis le déconfinement associent plusieurs partenaires dont les médecins généralistes, l'Assurance maladie, l'ARS Martinique, Santé publique France Antilles, les laboratoires de ville et le CHUM. L'enjeu est d'identifier rapidement la survenue de nouvelles chaînes de transmission afin de pouvoir les contrôler. Les mesures barrières, de distanciation physique et de contacttracing doivent être maintenues à leur maximum.

Indicateurs-clés

Surveillance virologique - dispositif SIDEP en S22*

- ► Taux de positivité de 0,5 % (3 personnes positives sur 666 personnes testées)
- ➤ Taux d'incidence de 0,8 / 100 000 habitants (nombre de nouveaux cas rapportés à la population pour 100 000 habitants)

Cluster : aucun cluster mis en évidence depuis le déconfinement

Surveillance en ville

- ► SOS Médecins : 63 actes pour suspicion COVID-19 pour 10 000 actes, en diminution (144 en S21* pour 10 000)
- ► Réseau Sentinelles : 0,4 (télé)-consultations pour IRA pour 10 000 habitants, en diminution (1 pour 10 000 habitants en S21*))

Surveillance dans les EMS dont les EHPAD

▶ 13 cas possibles, non confirmés, notifiés dans 4 EHPAD dont 11 chez les résidents et 2 chez le personnel

Surveillance à l'hôpital

- ▶ Passages aux urgences adultes: 6 passages pour suspicion de Covid-19 (6 en S21*), soit 0,7 % de l'activité totale des urgences
- ➤ Services de réanimation/soins intensifs : 38 cas confirmés ou probables signalés dont 31 sont sortis et 7 sont décédés

Surveillance de la mortalité

- ▶ 14 décès rapportés chez des patients confirmés ou probables
- ► Pas d'excès de mortalité toutes causes et tous âges détecté jusqu'en semaine S21*
 *S/S-1: pour semaine S22 (du 25/05 au 31/05/2020) et semaine S21 (du 18/05 au 24/05/2020)

Surveillance virologique

Les objectifs de la surveillance virologique basée sur les laboratoires sont de suivre l'évolution des taux de positivité des tests dans le temps par région ou département, ainsi que le nombre de patients positifs pour le SARS-CoV-2 rapporté à la population (taux d'incidence). Les données sont consolidées dans le temps. Ces indicateurs permettent, associés aux autres indicateurs, de suivre la dynamique de l'épidémie.

Jusqu'à ces dernières semaines, la surveillance virologique s'appuyait sur les données transmises à Santé publique France par le réseau 3 labo (Cerba, Eurofins-Biomnis, Inovie) et par les laboratoires hospitaliers. Depuis la semaine 21, elle s'appuie sur le système SI-DEP (système d'information de dépistage), opérationnel depuis le 13 mai 2020 et dont la montée en charge a été progressive. Ce nouveau système de surveillance vise au suivi exhaustif de l'ensemble des patients testés en France dans les laboratoires de ville et dans les laboratoires hospitaliers. Actuellement, les données transmises concernent les tests RT-PCR réalisés. Prochainement, les données des sérologies seront également transmises.

Au 2 juin à 11h, au niveau national, la quasi-totalité des laboratoires (4 840 sites de prélèvements) a transmis des données. Des contrôles sont effectués afin d'améliorer la qualité et la complétude de ces données et de nouveaux laboratoires continuent à être intégrés dans le système. Du 24 au 30 mai 2020, 236 098 patients ont été testés pour le SARS-CoV-2, et pour 3 520 patients, les tests se sont avérés positifs. Le taux de positivité national hebdomadaire était de 1,49% (calculé sur les tests valides). Ce taux est en diminution par rapport à la semaine précédente 21 (1,9%).

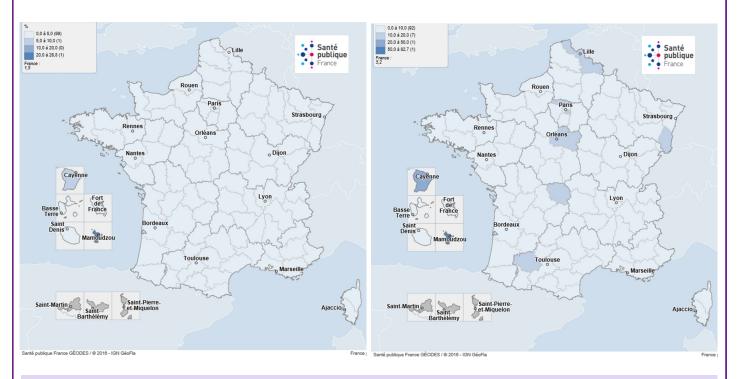
En France métropolitaine, le taux de positivité était inférieur à 5% dans l'ensemble des départements (Figure 3). Le taux d'incidence (nombres de nouveaux cas rapportés à la population pour 100 000 habitants) était au niveau national de 5,25/100 000 habitants. Il était inférieur à 10/100 000 pour la très grande majorité des départements. Les taux d'incidence les plus élevés étaient observés dans les départements du Loiret (14,5/100 000 habitants), la Creuse (13,8/100 000 h), le Nord (12,7/100 000 h), le Val d'Oise (12,2/100 000 h), le Gers (11,6 / 100 000 h), le Haut-Rhin (10,2 / 100 000 h) et le Val de Marne (10,4/ 100 000 h) (Figure 4). En outre-mer, à Mayotte, le taux de positivité était de 28,8% et le taux d'incidence de 82,7/100 000 habitants. En Guyane, le taux de positivité était de 9,4% et le taux d'incidence de 20,0/100 000 habitants. Dans ce département des clusters sont en cours d'investigation.

En Martinique, du 24 février et jusqu'au 17 mai (S9 à S20), le dispositif de surveillance virologique était basée sur une surveillance active auprès des laboratoires de ville et du laboratoire hospitalier du CHU. Pendant cette période, 3672 personnes ont été testées dont 198 étaient positives.

Depuis la mise en place du dispositif SIDEP et jusqu'au 31 mai (S21 à S22), les laboratoires ont transmis 1030 analyses dont 6 se sont révélées positives au virus. Le taux de positivité en S22 était de 0,5 % (3 personnes positives parmi 666 personnes testées) et le taux d'incidence était de 0,8 pour 100 000 habitants.

Figure 1. Taux de positivité des personnes testées pour le SARS-CoV-2 par département, France, semaine 22 (24 au 30 mai 2020)
Source SI-DEP

Figure 2. Taux d'incidence de SARS-CoV-2 pour 100 000 habitant par département, France, semaine 22 (24 au 30 mai 2020)
Source SI-DEP



Pour en savoir plus sur les données SI-DEP consulter : GEODES

Signalement à visée d'alerte des clusters (foyers de transmission)

Depuis la levée du confinement, le 11 mai 2020, les ARS en lien avec les Cellules régionales de Santé publique France et les partenaires locaux, investiguent les clusters (foyers de transmission ou épisodes de cas groupés) qui sont détectés, selon le guide en vigueur [1]. Le traçage et le dépistage des personnes contacts permettent de contrôler ces foyers. Un cluster est défini par la survenue d'au moins 3 cas confirmés ou probables, dans une période de 7 jours, et qui appartiennent à une même communauté ou ont participé à un même rassemblement de personnes, qu'ils se connaissent ou non. Le système d'information **MONIC** (MONItorage des Clusters) permet de présenter ce bilan.

Au 03 juin 2020, avec le développement de la capacité diagnostique, un total de 150 clusters (hors Ehpad et milieu familial restreint) a été rapporté à Santé publique France : 142 clusters en France métropolitaine et 8 dans les départements régions d'outre-mer. On note une augmentation du nombre de clusters détectés et investigués (Figure 3). Parmi ces clusters, 66 % ont plus de 5 cas. Ils concernent notamment des personnes en situation de précarité et de vulnérabilité (17 % en établissements d'hébergement social et d'insertion, et 6 % en communautés vulnérables), des établissements de santé (27 %) et plus largement des entreprises (17 % entreprises privées et publiques hors établissements de santé) (Tableau 3).

En termes de criticité (potentiel de transmission ou critères de gravité), 77 % des clusters ont été évalués de criticité modérée (40 %) à élevée (37 %). La majorité des clusters est en cours d'investigation (62 %, N=93) (clusters actifs en termes de nouveaux cas avec mise en place de premières mesures de contrôle) (Figure 3), 23 % ont été maitrisés (suivi des contacts en cours et absence de nouveaux cas 7 jours après le dernier cas), 15 % sont clôturés (absence de nouveaux cas 14 jours après la date de début des signes du dernier cas ET la fin de la quatorzaine de tous les contacts). Parmi les clusters en cours d'investigation, 40 % ont une criticité élevée. Aucune diffusion communautaire (survenue de nouveaux cas hors de la collectivité et en lien avec le cluster) non contrôlée n'est rapportée.

Le signalement de ces clusters en phase de déconfinement n'est pas une situation inattendue du fait de la poursuite de la circulation du SARS-CoV-2 en France, de l'augmentation importante des capacités diagnostic et de la recherche active de cas autour de chaque patient infecté [2]. Leur identification résulte à la fois de signalements au niveau régional (point focal ARS), de l'identification et du suivi des contacts instauré sur le territoire, et des campagnes de dépistage. Pour l'ensemble de ces clusters, les mesures de contrôle sont en place et une forte vigilance est maintenue quant au risque de diffusion. Les clusters en Ehpad seront rapportés dans ce bilan des clusters dans le prochain Point épidémio.

En Martinique, aucun cluster n'a été identifié entre le 09 mai et le 31 mai (Figure 4).

Tableau 1. Répartition par type de collectivités des clusters, hors Ehpad et milieu familial restreint, rapportés entre le 9 mai et le 3 juin 2020 (N=150) - au 03 juin 2020 (source MONIC)

Type de collectivités	n	%
Établissements de santé (ES)	40	27
Entreprises privées et publiques (hors ES)	26	17
Établissements sociaux d'hébergement et d'insertion	25	17
EMS de personnes handicapées	12	8
Milieu familial élargi (plusieurs foyers familiaux)	9	6
Communautés vulnérables (gens du voyage, migrants en situation précaire, etc.)	9	6
Milieu scolaire et universitaire	5	3
Établissement pénitentiaires	5	3
Évènement public ou privé : rassemblements temporaires de personnes	2	1
Crèches	2	1
Unité géographique de petite taille (suggérant exposition commune)	1	1
Structure de l'aide sociale à l'enfance	0	0
Structures de soins résidentiels des personnes sans domicile fixe	0	0
Transport (avion, bateau, train)	0	0
Autres	14	10

Figure 3. Distribution par semaine de signalement des clusters, hors Ehpad et milieu familial restreint, rapportés entre le 9 mai et le 3 juin 2020 (N=150) - au 03 juin 2020 (source MONIC)

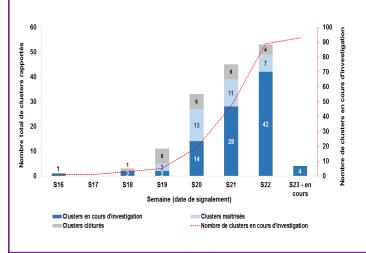
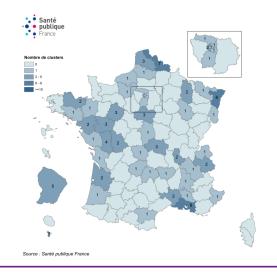


Figure 4 : Répartition par département du nombre de clusters en cours d'investigation, hors Ehpad et milieu familial restreint, rapportés à Santé



Surveillance en ville

Le dispositif de surveillance en médecine de ville s'appuie sur les données de deux associations SOS Médecins (Sud et Centre) et le réseau de médecins généralistes sentinelles.

Du 25 au 31 mai (S22), 4 consultations ou visites pour suspicion de Covid-19 ont été réalisées par SOS Médecins (versus 9 la semaine précédente) soit 0,6 % de l'activité de l'association. La tendance est à la diminution par rapport à la semaine précédente (Figure 5).

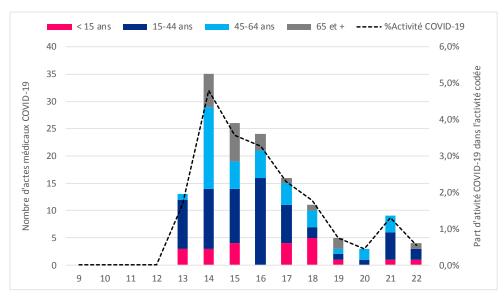
Le taux de (télé-)consultations pour une IRA estimé à partir du réseau de médecins généralistes sentinelles était de 0,4 pour 10 000 habitants en S22 en diminution par rapport à la semaine précédente (1 pour 10 000 habitants). En appliquant le taux de positivité des analyses biologiques rapporté dans SIDEP en S22 (0,5 %), aucune consultation pour IRA serait attribuable au COVID-19 (Figure 6).

Du 23 mars au 31 mai, 2285 cas évocateurs d'IRA ont été estimés en Martinique dont 395 seraient attribuables au Covid-19.

Actes/consultations pour suspicion de COVID-19

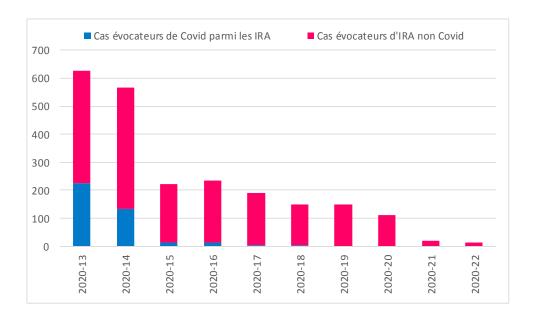
Source: SOS Médecins, au 31/05/2020 inclus

Figure 5. Nombre hebdomadaire d'actes et part d'activité (en %) pour suspicion de COVID-19 par classes d'âge , semaines S9 à S22



Source : Réseau de médecins généralistes sentinelles de Martinique, au 31/05/2020 inclus

Figure 6. Nombre hebdomadaire estimé de consultations pour IRA et part attribuable au Covid-19, semaines S13 à S22



Surveillance en établissements sociaux et médicaux

Le dispositif de signalement des cas de Covid-19 dans les EHPAS/EMS a été déployé le 27 mars 2020. Depuis cette date, tout établissement social ou médico-social offrant un hébergement, est invité à signaler en temps réel, via l'application dédié disponible sur le portail national des signalements, les cas de Covid-19 dès le premier cas possible ou confirmé dans l'établissement.

Cette surveillance a permis de recenser 6 signalements par quatre établissements d'hébergement pour personnes âgées en Martinique entre le 1er mars et le 1er juin 2020 (Tableau 2). Ces signalements émanaient de quatre établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD) et concernaient 11 cas possibles non confirmés de Covid-19 chez des résidents et 2 cas possibles non confirmés chez le personnel.

Tableau 2. Nombre de signalements en établissements sociaux et médico-sociaux de cas possibles ou confirmés de COVID-19 et de décès chez les résidents et le personnel rapportés du 1er mars au 31 mai 2020

Source: Surveillance dans les ESMS, au 01/06/2020 inclus

		EHPA ¹	Autres EMS ²	Total
Chez les résidents	Signalements ³	6	0	6
	Cas confirmés ⁴	0	0	0
	Cas possibles ⁵	11	0	11
	Nombre total de cas ^{4,5}	11	0	11
	Cas hospitalisés ^{4,5}	0	0	0
	Décès hôpitaux ⁶	0	0	0
	Décès établissements ⁶	0	0	0
Chez le personnel	Cas confirmés ¹	0	0	0
	Cas possibles ²	2	0	2
	Nombre total de cas ^{2,3}	2	0	2

¹Etablissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD et autres établissements-EHPA, résidences autonomie, résidences seniors)

² Autres établissements sociaux et médico-sociaux

³Un signalement COVID-19 est défini par la survenue d'au moins un cas COVID-19 confirmé ou possible.

⁴Cas confirmé COVID-19 : toute personne, symptomatique ou non, avec un prélèvement confirmant l'infection par le SARS-CoV-2 parmi les personnes résidentes ou les membres de personnel d'un EHPA/EMS

⁵Cas possible COVID-19: fièvre (ou sensation de fièvre) avec des signes respiratoires (comme la toux, un essoufflement ou une sensation d'oppression thoracique) OU autre tableau clinique compatible avec le COVID-19 selon le médecin, parmi les personnes résidentes ou les membres de personnel d'un EHPA/EMS ⁶Cas possibles et confirmés décédés

Surveillance à l'hôpital

Du 25 au 31 mai (S22), six passages aux urgences adultes pour suspicion de Covid-19 ont été enregistrés, soit 0,7 % de l'activité totale. Cet indicateur est stable par rapport à la semaine précédente et reste faible (Figure 9).

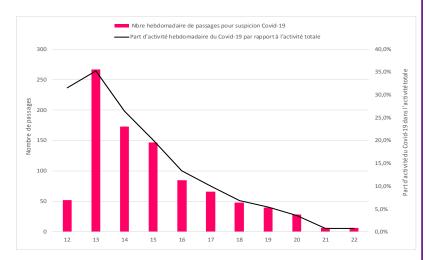
Depuis la mise en place de la surveillance et jusqu'au 3 juin, 112 personnes ont été saisies dans le dispositif SIVIC, dont 85 (76 %) personnes sont retournées à domicile (Tableau 3).

Aucune hospitalisation en réanimation n'a été signalée depuis le 23 mai (Figure 10).

Passages aux urgences

Figure 9. Nombre hebdomadaire de passages aux urgences et part d'activité (en %) pour suspicion de COVID-19, tous âges

Source : Service des urgences adultes du CHU de Martinique, site PZQ, au 31/05/2020 inclus



Hospitalisations, admissions en réanimation, retours à domicile

Tableau 3. Part (%) des hospitalisations pour COVID-19 dont les admissions en réanimation, et part (%) des retours à domicile par classes d'âge (N=112)

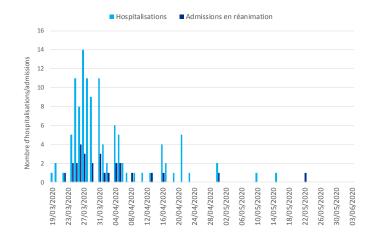
Source: SI-VIC, au 03/06/2020 inclus

	Hospitalisations, N=12 (11 %)		Dont réanimation, N=1* (12 %)		Retours à domicile, N=85 (76 %)	
Classes d'âge (ans)	n	%	n	%	n	%
0-9	0	0	0	0	0	0
10-19	0	0	0	0	0	0
20-29	0	0	0	0	3	4
30-39	0	0	0	0	4	5
40-49	0	0	0	0	12	14
50-59	5	42	1*	100	20	24
60-69	3	25	0	0	22	26
70-79	3	25	0	0	17	20
80-89	1	8	0	0	6	7
90 et plus	0	0	0	0	1	1

Avertissement : un retard de notification ou d'actualisation de la situation dans l'application SI-VIC pourrait expliquer la discordance entre ces chiffres et la situation actuelle dans les services hospitaliers (en référence à la page 9 Tableau 6).

Figure 10. Nombre quotidien d'hospitalisations dont nombre en réanimation pour COVID-19

Source: SI-VIC, au 03/06/2020 inclus



^{*} dont personne non intubée en rééducation post-réanimation

Surveillance à l'hôpital (suite)

Le dispositif de surveillance des cas graves hospitalisés dans le service de réanimation du CHU de Martinique est animé par la Cellule régionale de Santé publique France Antilles. Il a permis de recenser au 4 juin, un total de 38 patients confirmés ou probables. Parmi eux, 7 (18,4 %) sont décédés et l'état de santé de 31 (81,6 %) patients s'est amélioré (transfert hors réa ou retour à domicile). Concernant l'âge des patients, 47,4 % étaient âgés de 65 ans et plus. Trois patients sur quatre (73,7 %) étaient porteurs d'au moins un facteur de risque (Tableau 4).

Depuis le 15 mai, plus aucun patient n'est hospitalisé en réanimation (Figure 11).

Caractéristiques des patients admis en réanimation

Tableau 4. Description des cas (probables ou confirmés) de COVID-19 admis dans les services de réanimation.

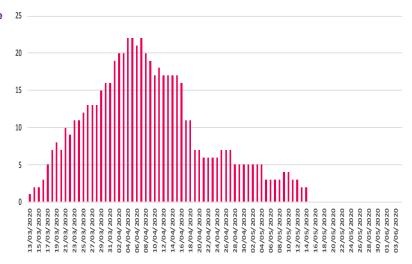
Source : Services de réanimation/soins intensifs du CHU de Martinique, Santé publique France, au 04/06/2020 inclus

	N	%
Cas admis en réanimation		
Nombre de cas signalés	38	
Evolution		
Evolution Renseignée	38	100,0%
Transfert hors réa. ou retour à domicile ¹	31	78,9%
Décès ¹	7	18,4%
Répartition par sexe		
Hommes	24	63,2%
Femmes	14	36,8%
Sexe-Ratio H/F	1,7	
Répartition par classe d'âge		
0-14 ans	0	0,0%
15-44 ans	1	2,6%
45-64 ans	19	50,0%
65-74 ans	9	23,7%
75 ans et plus	9	23,7%
Région de résidence des patients		
Martinique	33	86,8%
Hors Région	5	13,2%
Inconnue	0	0,0%
Délai entre début des signes et admission en réan	imation	
Délai moyen / médian en jours [min ; max]	8,1/8	[0;32]
Syndrome de détresse respiratoire aigu (SDRA)	26	68,4%
SDRA mineur	3	7,9%
SDRA modéré	8	21,1%
SDRA majeur	15	39,5%
SDRA - niveau non précisé	0	0,0%

	N	%
Co-infections	0	0,0%
Prise en charge ventilatoire*		
Oxygénation (masque/lunette)	11	28,9%
Ventilation non invasive	2	5,3%
O2 à haut débit	5	13,2%
Ventilation invasive	21	55,3%
Assistance extracorporelle	2	5,3%
Facteurs de risques (FDR)*		
Aucun facteur de risque	9	23,7%
Avec facteur de risque parmi :	28	73,7%
Diabète de type 1 et 2	11	28,9%
HTA** depuis le 6/04	3	50,0%
Pathologie pulmonaire	8	21,1%
Pathologie cardiaque	3	7,9%
Pathologie neuro-musculaire	1	2,6%
Pathologie rénale	1	2,6%
Immunodéficience	0	0,0%
Pathologie hépatique**	0	0,0%
Surpoids / Obésité (IMC≥25)***	10	26,3%
- Surpoids (IMC [25 ; 29])	1	2,6%
- Obésité (IMC [30 ; 39])	6	15,8%
- Obésité morbide (IMC ≥ 40)	3	7,9%
- IMC non renseigné	0	0,0%
Grossesse	0	0,0%
Prématurité	0	0,0%
Autres facteurs de risque	4	10,5%
NSP / Inconnu	1	2,6%

Figure 11. Nombre cumulé de cas confirmés/probables de COVID-19 en cours d'hospitalisation dans le service de réanimation du CHUM, par jour

Source : Services de réanimation/soins intensifs du CHU de Martinique, Santé publique France, au 04/06/2020 inclus



¹ Le % est calculé sur les declarations dont l'évolution est renseignée

^{*} Un cas peut présenter plusieurs FDR et prises en charge ventilatoire

^{**} Analyse restreinte aux cas signalés à partir du 06/04 (recueil non systématique avant le 06/04)

^{***} Données potentiellement sous-estimées avant le 20/04 (recueil non systématique avant le 20/04).

Surveillance de la mortalité

Au total, 14 patients confirmés ou probables sont décédés au CHU de Martinique et ont fait l'objet d'une notification dans SI-VIC. Il s'agissait de 10 hommes et 4 femmes. Aucun décès n'est à déplorer chez les moins de 50 ans et la plus part (11 décès) sont survenus chez des personnes de plus de 70 ans (Tableau 5, Figure 12).

En S21, aucun excès significatif de la mortalité toutes causes, tous âges, n'a été observé en Martinique (Figures 13 et 14). En métropole, trois départements rapportent un excès de mortalité, l'Aisne, Saône-et-Loire et Gard (Figure 15).

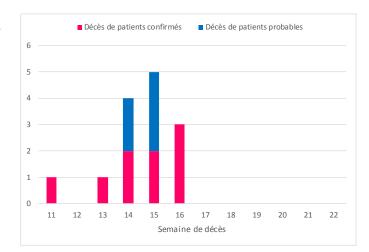
Mortalité spécifique au COVID

Tableau 5. Nombre par classes d'âge des cas de COVID-19 décédés au cours de leur hospitalisation (N=14)

Classes d'âge (ans)	0-9	10-19	20-29	30-39	40-49	50-59	60-69	70-79	80-89	90 ans et +
Décédés	0	0	0	0	0	1	2	4	5	2

Figure 12. Nombre hebdomadaire de décès en lien avec le covid-19 notifiés dans SI-VIC et à Santé publique France Antilles (N=14)

Source: Santé publique France Antilles, au 03/06/2020 inclus



Mortalité toutes causes

Figure 13. Mortalité toutes causes, tous âges, jusqu'à la semaine 21

Source: Insee, au 24/05/2020

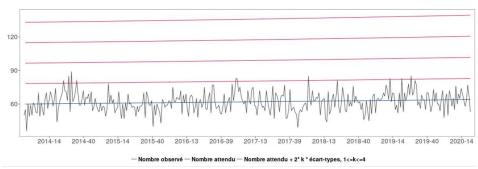


Figure 14 . Niveau d'excès de mortalité toutes causes confondues (tous âges), sur la semaine 20, par département

Source: Insee, au 03/06/2020



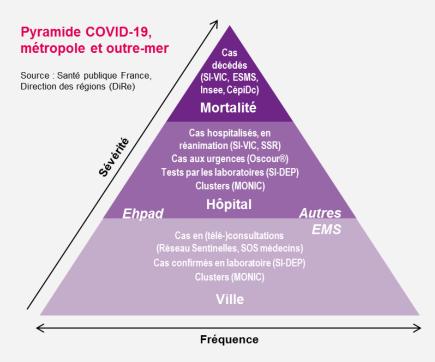
Figure 15. Niveau d'excès de mortalité toutes causes confondues (tous âges), sur la semaine 21, par département

Source: Insee, au 03/06/2020



Mission de Santé publique France

Surveiller, comprendre la dynamique de l'épidémie, anticiper les scénarii, mettre en place des actions pour prévenir et limiter la transmission du virus, mobiliser la réserve sanitaire. Martinique, coordonner la surveillance, investiguer, analyser les données, apporter l'expertise à l'ARS pour l'aide à la décision.



CépiDc-Inserm: Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès; Ehpad: Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes; EMS: Etablissement médico-social; ESMS: Etablissement social et médico-social; nese: Institut national de la statistique et des études économiques; MONIC: Système d'information de monitorage des clusters; Oscour®: Organisation de la surveillance coordonnée des urgences; SI-DEP: Système d'informations de dépistage; SI-VIC: Système d'information des victimes; SSR: Services sentinelles de réanimation/soins intensifs







Rédacteur en chef Jacques ROSINE

Equipe de rédaction

Santé publique France Antilles

Direction des régions (DiRe)

En collaboration à Santé publique France avec la Direction des maladies infectieuses (DMI), la Direction appui, traitements et analyse de données (Data)

Contact presse

presse@santepubliquefrance.fr

Diffusion Santé publique France

12 rue du Val d'Osne 94415 Saint-Maurice Cedex www.santepubliquefrance.fr

Date de publication 4 juin 2020

Numéro vert 0 800 130 000 7j/7 24h/24 (appel gratuit)

Sites associés :

- ► SurSaUD®
- ► OSCOUR®
- ► SOS Médecins
- ► Réseau Sentinelles
- ► SI-VIC
- ► <u>CépiDC</u>



World Health Organization